



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪᓂᓪᓂᓪ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## ***COMMUNIQUÉ***

### **Rappel de l'Assemblée législative pour une séance extraordinaire**

**IQALUIT, Nunavut (le 10 septembre 2019)** –L'Assemblée législative tiendra une séance extraordinaire d'une journée le mardi 17 septembre 2019 à 13 h 30.

Le président de l'Assemblée législative, Simeon Mikkungwak, a déclaré ce qui suit : « Une loi a été adoptée en 2017 pour intégrer l'administration des élections aux conseils municipaux et aux administrations scolaires de district dans le cadre juridique de la *Loi électorale du Nunavut*. Un problème technique a été identifié lors de la phase préparatoire des prochaines élections qui se dérouleront dans l'ensemble du territoire le 28 octobre 2019. Ce problème nécessite une modification législative afin de garantir la mise en place de règles claires pour les employés de la fonction publique territoriale qui souhaitent se porter candidat. Par conséquent, après avoir consulté le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, j'ai conclu que l'intérêt public exige que l'Assemblée législative soit rappelée à ce stade-ci pour la tenue d'une séance extraordinaire. »

La session d'automne 2019 débutera comme prévu le jeudi 17 octobre 2019 à 13 h 30.

« Puisque la séance extraordinaire de l'Assemblée législative aura lieu pendant une période de réunions des comités permanents, incluant notamment l'audience télévisée portant sur le plus récent rapport du vérificateur général, les coûts différentiels liés au rappel de l'Assemblée législative seront limités. »

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :  
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative  
Tél. : (867) 975-5000